

## Marchés publics - Autorisation de signature des avenants

### M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :

Pour les opérations d'un montant égal ou supérieur à 210 000 € HT (206 000 € HT à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008) ayant fait l'objet d'une mise en concurrence selon une procédure formalisée par le Code des Marchés Publics (appels d'offres, procédures négociées, concours,...), le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les marchés correspondants soit par délibérations spécifiques, soit par délibérations générales regroupant les différents marchés annuels des directions et services.

Pour certains des marchés mentionnés ci-dessus, des avenants doivent être établis afin de prendre en compte des prestations supplémentaires non prévues initialement, mais répondant totalement à l'objet de ces marchés.

La liste ci-après récapitule ces avenants mais également ceux concernant des marchés passés selon la procédure adaptée, d'un montant supérieur à 5 % du montant initial du marché.

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché(Nom - Code postal Localité)	Montant du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
<b>Architecture et Bâtiments</b> Mairie - 4, rue Mégevand Réaménagement du 1 <sup>er</sup> étage - Service Education Lot 2 : menuiseries intérieures Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires	VUILLEMIN 25220 Chalezeule	23 665,28 € TTC	1 517,19 € TTC	Pas de CAO
Construction de la salle de quartier des Montboucons Lot 1 : Gros-œuvre Avenant n° 3 : Travaux supplémentaires et travaux non réalisés (Cet avenant n'a aucune incidence financière sur le montant du marché, la moins-value compense la plus-value)	RIVA 25770 Serre-les-Sapins	298 703,75 € TTC + 13 267,23 € TTC Avenant n° 1 + 6 550,49 € TTC Avenant n° 2	+ 4 929,85 € TTC - 4 929,85 € TTC	27/02/2009
Groupe Scolaire de Rosemont Rénovation des locaux de la primaire Lot 1 : Peinture Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires	CABAUD 25000 Besançon	36 538,55 € TTC	7 653,62 € TTC	13/03/2009
Groupe scolaire de la Butte Rénovation des locaux de la maternelle Lot 1 : Peinture Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires	CABAUD 25000 Besançon	27 754,64 € TTC	2 022,59 € TTC	13/03/2009

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché(Nom - Code postal Localité)	Montant du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
<p><b>Communication</b>            Marché à lot n° 2005-031            Travaux d'impression des            services de la Ville de            Besançon            Avenant n° 2 A compter du            1er octobre 2008, l'Imprimerie            Camponovo Bouchard est            inscrite au registre du            commerce et des sociétés            sous la dénomination            ESTIMPRIM.            En conséquence, le nouveau            titulaire du marché pour les            lots 2 (affiches petit format),            3 (cartes et cartons            d'invitation) et 6 (plaquettes,            brochures, journaux) est            désormais ESTIMPRIM.</p>	<p>Imprimerie            CAMONOVO            BOUCHARD            Rue de l'Industrie            BP 33            25220            Roche-lez-Beaupré</p>	<p>Lot 2 de 6 500 € à            26 000 € HT            Lot 3 de 3 000 € à            12 000 € HT            Lot 6 de 25 000 €            à 115 000 € HT            par an            Avenant n° 1 :            augmentation du            montant du lot 6</p>	<p>Sans incidence            financière sur le            montant global du            marché</p>	<p>Pas de CAO</p>
<p><b>Maîtrise de            l'Energie</b>            Raccordement de l'extension            du Centre Hospitalier            Universitaire de            Besançon au            chauffage urbain            Avenant n° 1 travaux            supplémen- taires :            Agrandissement de la            chambre à vannes rue du            Piémont et            modification altimétrie du            caniveau côté CHU</p>	<p>ELYO SUEZ            21079 Dijon Cedex</p>	<p>1 826 303,20 € HT</p>	<p>20 102,10 € HT</p>	<p>Pas de CAO</p>
<p><b>Parc Auto et Logistique</b>            En raison de la période            hivernale, la Direction Parc            Auto et Logistique n'a pas été            en mesure de mettre à            disposition les divers            matériels de déneigement,            afin de permettre à la Société            Besançon Poids Lourds            d'effectuer leur installation et            le passage du véhicule à la            DRIRE.            Il est donc proposé de            prolonger la durée de            livraison d'un mois,            correspondant au différé de            mise à disposition du matériel            du fait du maître d'oeuvre.</p>	<p>Besançon Poids Lourds            Rue Dennis Gabor            25000 Besançon</p>	<p>142 917 € HT</p>	<p>Aucune            modification de            montant pour            l'avenant</p>	<p>Pas de CAO</p>

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants énoncés ci-avant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 1<sup>er</sup> avril 2009.*